

DERMATITES DE CONTACT - BOITE A OUTILS -

Guide d'aide au salarié pour préparer sa visite médicale
Document confidentiel à remettre au médecin



PLAN D' ACTIONS

1. Reconnaître une dermatite de contact
2. Que dois je faire ?
3. Informations à collecter pour le rdv médical
 - Médicales : recueil des symptômes
 - Techniques (autre document à remplir par l'employeur)
4. Visite médicale – Examen clinique
5. Et après ?
6. Contacts

RECONNAITRE UNE DERMATITE DE CONTACT

- Les symptômes de la dermatite de contact (pouvant être isolés ou associés) :
 - Irritation de la peau
 - Démangeaison ou sensation de brûlure
 - Gonflement, rougeur de la peau
 - Plaques rouges et/ou sèches, vésicules
 - Croûtes
 - Fissures

Les lésions apparaissent au niveau de la peau dans la zone de contact avec le fluide de coupe parfois elles peuvent s'étendre au-delà de la zone de contact.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

- Consulter mon médecin traitant
- Demander un rdv auprès du médecin du travail
- Ne pas trop attendre avant d'informer de la problématique : une irritation de la peau facilite l'allergie
- Après le bilan médical, s'il s'agit effectivement d'une dermatite de contact à l'huile de coupe, votre médecin du travail vous donnera les préconisations pour supprimer les causes de la dermatite et protéger votre peau

INFORMATIONS MEDICALES A COLLECTER

- Le questionnaire ci-dessous sera rempli par le salarié et remis au médecin
- Il permettra d'aborder la consultation avec un maximum d'éléments
- La consultation du médecin du travail et éventuellement du médecin allergologue ou dermatologue permettra d'établir un diagnostic et confirmer la cause de la dermatite

DESCRIPTION DES SYMPTÔMES

1. Zones touchées

- Mains
- Avant bras
- Visage
- Autres localisation

2. Sensations

- Irritation
- Brulure
- Démangeaison

3. Signes

- Rougeur de la peau
- Sécheresse
- Fissures
- Vésicules
- Suintements

Document confidentiel

DESCRIPTION DES SYMPTÔMES ET DE LEUR ÉVOLUTION

1. Chronologie par rapport au travail :

- Amélioration pendant les week end ?
- Amélioration pendant les vacances ?
- Récidive lors de la reprise du travail ?

2. Traitement

- Y a-t-il déjà eu un traitement ?
- Si oui, est il efficace ?

3. Observations

- Les réactions font-elles suites à une modification du process de fabrication ?
- Les réactions font-elles suites à une modification du métal usiné ?
- Les réactions font-elles suites à une modification des fluides utilisés ?
- Y a t il d'autres collègues avec les mêmes symptômes ?
- Autres ?

Document confidentiel

BILAN LORS DE LA VISITE MÉDICALE

- Revue des antécédents d'exposition et des antécédents médicaux
 - Antécédents professionnels du patient et les produits utilisés au travail
 - Les produits utilisés à la maison et dans les activités de loisirs
 - Les médicaments locaux,
 - Les cosmétiques utilisés
- Examen clinique
- Conclusion de la visite médicale
 - A l'issue de la visite médicale un premier diagnostic sera évoqué: dermatite irritative ou allergique ou autre pathologie
 - Dans la majorité des cas il sera nécessaire de faire un bilan allergologique (par un allergologue ou un dermatologue) avec des tests épicutanés comprenant notamment les tests avec les produits utilisés au travail, et parfois les composants des huiles
- Un traitement sera instauré et souvent un arrêt de travail nécessaire (par le médecin traitant)

Document confidentiel

ET APRES ? PRECONISATIONS AU NIVEAU DU POSTE DE TRAVAIL

- Plusieurs préconisations sont possibles selon la gravité de la dermatite, son mécanisme (irritative ou allergique) et sa cause :
 - Port de gants (rarement suffisant), crèmes émoullientes.
 - Limitation des facteurs irritant cutanés
 - Soufflette
 - Solvants
 - Savons irritants
 - Aménagement du poste pour limiter les contacts avec l'huile
 - Changement d'huile de coupe
 - Changement de poste de travail

Document confidentiel

CONTACTS

- Votre Médecin du travail
- Votre Service Prévention de la CARSAT